Recueil Dalloz > hebdomadaire pages 1673 à 1744

NOTE / Responsabilité civile 1725 Le dommage prévisible: exécution par équivalent du contrat ou responsabilité contractuelle?, note sous Civ. 1re, 28 avr. 2011 > Mireille Bacache

ÉDITO

187º année 30 juin 2011 n° 25 / 7474e

1673 Pépite judiciaire, Félix Rome

ACTUALITÉS

- 1678 Rémunération pour copie privée: supports à usage professionnel
- Pollution: intérêt à agir des associations agréées
- 1694 Compétence européenne : lieu de livraison dans les ventes à distance

POINT DE VUE

1697 Décrets des 22 mars et 26 avril 2011 : les crédits renouvelables restent des crédits permanents, Gérard Biardeaud et Philippe Flores

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1699 Chroniques: Les droits de la défense au cours de l'enquête de police après la réforme de la garde à vue : état des lieux et perspectives, Julie Alix
- 1708 L'œuvre ne meurt jamais, Bernard Edelman
- 1713 Panorama: Droit constitutionnel, Valérie Bernaud et Laurence Gay
- 1730 Notes: Condamnation de la remise en main propre par le notaire du compromis de vente, note sous Civ. 3º, 26 janv. 2011, Caroline Tabourot-Hyest
- 1734 Embarras du juge des référés face à la loi du 29 juillet 1881, note sous Civ. 1re, 28 avr. 2011, Emmanuel Dreyer
- 1738 La Cour de cassation sanctionne le forum shopping frauduleux et précise la notion d'ordre public du règlement communautaire n° 1346/2000, note sous Com. 15 févr. 2011 [2 arrêts], Reinhard Dammann et Alexis Rapp

ENTRETIEN

Fryderyk Zoll - La présidence polonaise de l'Union européenne





Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux 75685 PARIS CEDEX 14 Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

Président Directeur Général, Directeur de la publication, Renaud LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLEE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET Commerce électronique: Cédric MANARA Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER

Contrart d'affaires: Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU

Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION • REALISATION Secrétaires de rédaction;

Françoise ARRIAGADA (5363) Katy PERCHEREAU (5366)

Secrétaire d'édition: Patricia PRIN (5284) Maquettiste - Graphiste: Patrick VERDON (5448)

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Mélanie WONG Abonnements: Yvette NAY

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN Abonnements: ventes@dalloz.fr Tél: 0820 800 017 - Fax: 0140648992 Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 385 € HT (393,09 € TTC) Etranger: 451 € HT (460,47 € TTC)

Prix au numéro: 18,38 € TTC

ISSN 0034-1835 N° CPPAP 1012 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex Dépôt légal - Juin 2011

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14
RCS Paris 572195550
Siret 57219555000098
Code APE 5811Z
TVA FR 69572195550
Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché à cheval « Abonnements Recueil / Kiosque »

SOMMAIRE





1676

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Procédure devant l'Autorité de la concurrence : renvoi à l'instruction, Com. 7 juin 2011

Contrat d'affaires

Agent sportif:

publication du cadre réglementaire

Entreprise en difficulté

Créance prioritaire: contribution sociale de solidarité, Com. 15 juin 2011

Propriété intellectuelle

Rémunération pour copie privée: supports à usage professionnel, CE 17 juin 2011
Droit de divulgation post mortem: charge de la preuve, Civ. 1**, 9 juin 2011
Saisie-contrefaçon de logiciel: caducité de l'assignation, Civ. 1**, 26 mai 2011

Société et marché financier

Actions de garantie: délai de régularisation, Com. 7 juin 2011

1681

DROIT CIVIL Contrat-Responsabilité-Assurance

Association de gestion: adhésion et contrat de mission, Civ. 1°, 9 juin 2011
Agent d'assurances: validité de la clause de non-concurrence, Civ. 1°, 9 juin 2011
Mediator: publication des recommandations

formulées en matière d'indemnisation Famille-Personne-Succession

Mandataires judiciaires à la protection des majeurs: financement des diligences

1683

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Urbanisme: constitutionnalité de la limitation du recours des associations Une loi pour débloquer des projets immobiliers en lle-de-Françe

Habitat indigne outre-mer: publication du texte Copropriété

Syndic irrégulièrement désigné:

validité du procès-verbal, Civ. 3º, 8 juin 2011 Lot transitoire: exercice du droit de construire, Civ. 3º, 8 juin 2011

Parties communes spéciales: répartition des chargés spéciales, Civ. 3°, 8 juin 2011
Règlement de copropriété: modification par l'assemblée générale, Civ. 3°, 8 juin 2011
Désignation du syndic: portée de l'annulation de l'assemblée, Civ. 3°, 8 juin 2011

1686

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN 1687

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Cours d'assises spécialement composées: non-motivation des arrêts, Crim. 15 juin 2011 Pourvoi en cassation: délai de cinq jours francs, Crim. 7 juin 2011

Dépôt de conclusions à l'audience: retour à une interprétation stricte, *Crim. 16 juin 2011* Placement sous surveillance judiciaire: chambre de l'application des peines, *Crim. 25 mai 2011* Contrôle sur l'activité des OPJ: enquête préalable nécessaire, *Crim. 7 juin 2011*

1689

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Réorientation professionnelle des fonctionnaires: constitutionnalité du dispositif

Droit constitutionnel

Ordre du jour de la session parlementaire extraordinaire

Environnement

Pollution: intérêt à agir des associations agréées

1692

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Dróit du travail

Temps de travail effectif: médecin de garde, Soc. 8 juin 2011

Calcul du rappel de salaires:

assistants maternels, Soc. 8 juin 2011

Formalités d'embauche: fusion de la déclaration préalable et de la déclaration unique Licenciement: assistance du salarié

au sein d'une unité économique et sociale, Soc. 8 juin 2011

Astreinte: application dans le temps de la loi du 19 janvier 2000, Soc. 8 juin 2017
Transfert d'entreprise: avantage collectif et avantage individuel acquis, Soc. 8 juin 2011
Attribution du RSA aux étrangers:

constitutionnalité du dispositif

1694

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

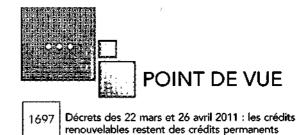
Procédure civile

Compétence européenne: lieu de livraison dans les ventes à distance, CJUE 9 juin 2011 Avocats en entreprise:

un avant-projet de loi se prépare · Sort du commandement délivré par une indivision, Civ. 2°, 9 juin 2011

Voie d'exécution

Saisie immobilière: entre contestation et prorogation, Civ. 2*, 9 juin 2011



par Gérard Biardeaud et Philippe Flores



CHRONIQUES

1699 Les droits de la défense au cours de l'enquête de police après la réforme de la garde à vue : état des lieux et perspectives par Julie Alix

1708 L'œuvre ne meurt jamais

par Bernard Edelman

PANORAMA

1744

1713 Droit constitutionnel janvier 2010 - décembre 2010 par Valérie Bernaud et Laurence Gay

NOTES

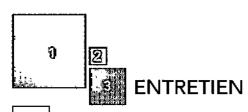
1738

1725 Le dommage prévisible : exécution par équivalent du contrat ou responsabilité contractuelle ?, note sous Civ. 1**, 28 avr. 2011 par Mireille Bacache

1730 Condamnation de la remise en main propre par le notaire du compromis de vente, note sous Civ. 3°, 26 janv. 2011 par Caroline Tabourot-Hyest

1734 Embarras du juge des référés face à la loi, du 29 juillet 1881, note sous Civ. 1*, 28 avr. 2011 par Emmanuel Dreyer

> La Cour de cassation sanctionne le forum shopping frauduleux et précise la notion d'ordre public du règlement communautaire n° 1346/2000, note sous Com. 15 févr. 2011 [2 arrêts] par Reinhard Dammann et Alexis Rapp



Fryderyk Zoll - La présidence polonaise de l'Union européenne

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non, Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du Recueil Dalloz, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur...», 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).